

Résumé d'évaluation

Appui au Programme sectoriel de l'éducation (PSE)

Pays : **Guinée**

Secteur : **Éducation**

Évaluateur : **Le Vif du sujet**
Date de l'évaluation : **janvier 2019**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CGN 3002

Montant : subvention de 12 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention de financement : février 2008

Date d'achèvement : octobre 2014

Durée : 6 ans et 8 mois



Contexte

Le projet vise à appuyer la mise en œuvre du **Plan sectoriel de l'éducation (PSE)** qui s'inscrit dans le cadre de l'atteinte de l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) pour l'éducation en Guinée.

En outre, le PSE devait servir de support au premier don du fonds catalytique de l'Initiative fast-track (IFT), transformée plus tard en Partenariat mondial pour l'éducation (PME).

Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** était assurée par la coordination nationale du PSE, sur la base du manuel de procédures du Fonds commun de l'éducation (FCE) et avec l'appui de la Banque mondiale (fonds catalytique IFT) et de l'Allemagne (KfW).

Objectifs

- **Accroître l'accès** à tous les niveaux du système éducatif et de formation,
- **Améliorer la qualité** de l'éducation,
- **Renforcer le dispositif de gestion** du système éducatif.

Réalisations attendues

Elles se confondent avec celles du PSE. Notamment, entre 2006 et 2010 :

- le taux global d'achèvement du primaire (filles et garçons) progressera de 55 % à 71 %.
- le taux d'achèvement du primaire pour les filles progressera de 49 % à 71 %.
- le taux de transition du primaire au collège diminuera de 78 % à 65 %.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet est pertinent en regard de la stratégie nationale en faveur de l'éducation (le PSE est défini sur la base d'un diagnostic du secteur et de projections modélisées).

Il est également **en phase avec les objectifs d'intervention** de la coopération française et de l'AFD, qui soutiennent l'IFT en Guinée afin de mobiliser plus de ressources pour le secteur grâce à un mécanisme commun de financement, le FCE.

Efficacité

On note un retard de démarrage. L'efficacité de l'exécution des dépenses est **modérément satisfaisante** du fait des difficultés rencontrées dans l'exécution des infrastructures, les financements ont été cependant exécutés intégralement à la fin.

Le PSE a été mis à mal par le contexte national :

- la situation politique marquée par un coup d'État et des contestations populaires,
- le gel des financements de la Banque mondiale, agence d'exécution du don FTI,
- et le retrait de KfW.

Ces éléments ont généré des **retards importants** dans sa mise en œuvre et ont conduit à sa **restructuration en 2012**, notamment à une **réduction des financements**. De ce fait, il n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés en 2007.

Néanmoins, le projet tel qu'il s'est poursuivi a permis de contribuer à la mise en œuvre du PSE au cours de la période 2009-2014.

Efficience

Les travaux d'infrastructures, principal point de concentration des financements du FCE, ont connu de **nombreux déboires** (augmentation des coûts, modalités de suivi et de contrôle des travaux). Ces imprévus ont entraîné des retards importants et la révision de la programmation ; les constructions pour le secondaire n'ont pas pu être réalisées comme prévu.

L'acquisition des manuels et les formations ont donné plus de satisfaction. Les subventions aux écoles et aux structures déconcentrées ont été moins satisfaisantes.

Impact

Les indicateurs pour la préservation de l'existant et les capacités des structures de coordination et de gestion du PSE en 2009-2011 n'ont pas été à la hauteur des espérances. Toutefois, ils auraient été pires sans le FCE. On peut donc estimer que **son impact a plus porté sur la résilience du système que sur son développement**.

Viabilité/durabilité

Les constructions ont **amélioré l'accès aux services éducatifs, permis de corriger les disparités et de renforcer les capacités** de construction du ministère et des entreprises guinéennes.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Volonté d'alignement et d'harmonisation avec les autres bailleurs et sur les procédures nationales. **Souplesse et diversité** des instruments financiers.

Conclusions et enseignements

Le projet a fait preuve d'adaptation aux circonstances qui prévalaient au moment de son instruction, mais a été **moyennement efficace dans sa contribution à la mise en œuvre de la politique sectorielle**. Pendant deux ans, il a pleinement joué son rôle en étant le seul contributeur au fonds commun. Après la reprise, le PSE conçu en 2007 n'avait plus de valeur en termes d'orientation de la politique sectorielle et il était devenu une liste de dépenses (certes utiles) que l'on suit à la lettre **sans orientation politique certaine**.

Deux recommandations en vue d'une capitalisation :

- Un appui budgétaire orienté doit faire preuve d'une **préparation minutieuse** de la part de la maîtrise d'ouvrage et des bailleurs
- Le suivi d'un appui à un plan sectoriel doit **associer le suivi des dépenses à un dialogue régulier sur les politiques publiques et leurs objectifs**.